



A Etaples sur mer, le 28/05/2020

Association Maritime des Chasseurs de la Baie de Canche  
Maison de la Baie et de la Nature

Cité Bel'Air

62630 Etaples/mer

E-mail : [amcbdc@baie-de-canche.com](mailto:amcbdc@baie-de-canche.com)

Site : <http://www.baie-de-canche.com>

Objet : Informations de votre association

## Cher adhérent,

En raison du contexte épidémique ayant engendré la crise sanitaire que nous connaissons tous depuis maintenant quasiment 3 mois, nous souhaitons vous communiquer ces quelques informations pour la préparation de la saison 2020-2021.

Comme vous le savez, les mesures sanitaires strictes imposées par le gouvernement ne nous permettrons de tenir notre assemblée générale annuelle en cette période d'intersaison. Il nous paraît donc nécessaire de vous informer que les tarifs des cotisations « pied de hutte » et carte d'adhésion restent inchangés pour la saison prochaine. Si toutefois, les mesures gouvernementales venaient à s'assouplir d'ici la fin de l'été, en ce qui concerne les rassemblements, nous reviendrons vers vous dans le courant du mois d'août pour éventuellement organiser cette dernière, en septembre.

Toujours dans ce contexte de mesures barrières à respecter, nous sommes au regret de devoir annuler l'Opération Canche Propre de ce mois de juin. Aussi, nous souhaitons vivement que lors de vos sorties en baie, vous puissiez, comme à l'accoutumée, ramassez les déchets qui traineront et ainsi contribuer, comme toujours à la préservation de notre baie.

Ces contraintes sanitaires nous obligent donc à réorganiser également les paiements de « pied de hutte » et les permanences qui vous permettront de venir renouveler votre adhésion en juillet et août.

Pour le paiement de « pied de hutte », qui doit être payé pour le 30 juin au plus tard, 2 possibilités s'offrent à vous :

- une permanence sera tenue par les administrateurs, chaque jeudi du mois de juin, de 18h30 à 19h30
- Par courrier, caché de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : AMCBDC cité Bel'Air 62630 Etaples. Si vous souhaitez la déposer par vous-même, la boîte aux lettres est murale, à côté de la porte d'entrée de l'association.

Si vous choisissez de venir lors des permanences, il vous sera demandé de **porter un masque** et de respecter les mesures barrières suivantes :

- Distance d'un mètre entre chaque personne
- Lavage des mains, avec la solution hydro alcoolique qui sera mis à votre disposition à l'entrée du siège de l'association
- Avoir préparé votre règlement afin de rester le moins longtemps possible dans les locaux
- Respecter le sens de circulation

Pour le renouvellement des adhésions, celui-ci sera possible à compter du premier jeudi du mois de juillet. Une permanence sera tenue :

- les jeudis : 2, 9, 16, 23, 30 juillet ; 6, 13, 20, 27 août ; 11 et 25 septembre de 18h00 à 20h00
- samedi 25 juillet ; samedi 22 août de 10h30 à 12h00

Afin que les renouvellements d'adhésion se passent de la meilleure façon pour chacun, il vous sera demandé de respecter les consignes suivantes :

- Avoir votre propre stylo
- Avoir préalablement rempli, la feuille « déclaration sur l'honneur » jointe à ce courrier.
- Avoir préparé votre règlement en chèque ou espèce
- Avoir préparé vos 2 enveloppes timbrées, libellées à vos noms et adresse
- Avoir votre carte avec vous
- Avoir votre validation de permis pour la saison 2020-2021

- Respecter une distance d'un mètre entre chaque personne
- Porter un masque que vous amèneriez avec vous
- Respecter le sens de circulation mis en place dans les locaux de l'association

**Tout manquement à l'une de ces règles nous contraindra à ne pas vous accueillir.**

Nous vous rappelons également que vous avez la possibilité de faire votre demande de renouvellement d'adhésion par courrier, en envoyant les pièces demandées ci-dessus à l'adresse suivante :

- AMCBDC cité Bel'Air 62630 Etaples.

Votre carte vous sera ensuite renvoyée par courrier.

Nous sommes bien conscient que ces mesures sont contraignantes pour nous tous.

Aussi, afin que ces permanences se déroulent dans les meilleures conditions nous comptons sur votre sens des responsabilités et sur votre civisme pour le respect de ces consignes.

Nous communiquerons à nouveau cet été pour vous donner d'autres nouvelles. D'ici là, bonne intersaison, bonne fin de reproduction, bons préparatifs de cette future saison de chasse.

Bien à vous, en St Hubert.

Le Président,

Thierry Forestier